

naire. Cet appareil, au moyen duquel on peut donner aux portraits la dimension d'une demi-nature, au moins, sort des ateliers de MM. Gamain et Darlot, qui ont obtenu à Londres, lors de la dernière exposition, la grande médaille d'or. Il a été acheté par M. Le Blondel, photographe.

M. Le Blondel, on le sait, n'a jusqu'à présent reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire sa nombreuse clientèle. C'est bien lui qui, venant en aide aux principaux photographes de Paris, soutiendra victorieusement, peut-être, la grande querelle du jour soulevée par M. Antony Thouret fils dans les journaux de Paris sur cette question : La photographie est-elle un art ? M. Le Blondel dit : Oui ! et il est suffisamment artiste pour arriver à le démontrer.

Quoiqu'il en soit, M. Le Blondel doit songer en même temps à l'art et au métier, et tandis qu'il achetait l'immense appareil au moyen duquel il veut faire de nouveaux prodiges, il faisait élever, au-dessus de ses appartements, une élégante charpente avec plate-forme, destinée exclusivement à l'impression des épreuves photographiques.

Les clients de l'artiste photographe ne seront-ils pas fâchés d'apprendre que grâce à la construction nouvelle, M. Le Blondel pourra répondre d'une manière sérieuse à toutes les demandes qui lui seront faites, et cela dans un délai rapproché. C'est qu'il a compris enfin que les lenteurs du passé éloignaient de lui ceux qui pouvaient y être attirés par les soins de l'exécution et la fidélité des portraits.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.
Du 10 au 13 mars 1864 inclus.
NAISSANCES.
8 garçons et 14 filles.
DÉCÈS.
Du 10 mars. — Henriette Gahide, 42 ans, ménagère, épouse de Théodore Duprez, à l'Embranchement. — Henri-Agathon Bonte, 13 ans, au Pile. — Pauline-Joseph Delastienne, 13 ans, au Tilleul.
Du 11. — Justine-Ghislaine Halsberghe, 38 ans, ménagère, épouse de Valentin Montens, rue de la Tuilerie.
Du 12. — Charlotte-Joseph Grimonpont, 73 ans, cabaretier, veuve d'Amand Coucke, à la Planchette. — Julien-Antoine Parsy, 35 ans, tisserand, célibataire, place du Trichon. — Firmin-Odile Nis, 29 ans, ménagère, épouse de Cyrien-Joseph Clément, rue Magenta. — Julie Vandenberghe, 35 ans, journalière, célibataire, à l'Hôpital. — Clémence Vanhevelde, 38 ans, ménagère, épouse d'Henri Debeune, rue de l'Espérance.
Du 13. — Eugène Dusauchoit, 66 ans, fleur, veuf de Jeanne-Lévine Vandenaene, à l'Épeule. — Jean-Baptiste Boutin, 62 ans, fleur, veuf d'Antoinette Castelyn, rue du Galon-d'Eau. — Sophie-Françoise Cooslaet, 70 ans, ménagère, veuve d'Eugène-Joseph Verwée, rue Neuve-du-Fontenoy.
Plus 2 garçons et 6 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

VILLE DE ROUBAIX.
COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.
Mercredi 16 mars, à 8 heures du soir.
BOUTEILLE DE LEYDE.
Historique, charge et décharge de la bouteille de Leyde. — Chaîne électrique. — Bouteille à armatures mobiles. — Bouteille à araignée de Franklin.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.
Bulletin de la séance du 13 mars 1864.
Sommes versées par 103 déposants, dont 17 nouveaux. . . fr. 12,110
40 demandes en remboursement. . . 9,342 09
Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Achille Wébaux et Louis Scrépel, directeurs.

COURS DE LA BOURSE.
Cours de clôture. le 14 le 15 hausse baisse
3 % ancien. 66.75 66.75 » »
4 1/2 au compt. 93.00 93.20 » 20 »

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.
Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.
Paris, 14 mars.
LL. AA. l'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte sont attendus mardi soir à Bruxelles.

On croit que le fils du roi Maximilien de Bavière, qui vient de lui succéder suivra la politique de son père. Les deux grandes puissances allemandes s'agitent beaucoup auprès du jeune souverain, pour le rallier à leurs vues.

On assure encore que dans les dernières séances de la Diète, la Prusse et l'Autriche ont poussé les Etats confédérés dans la voie des ajournements.

M. de Sydow, ministre de Prusse près la Diète et désigné pour la légation de Madrid refuse cette destination.

La Patrie de ce soir annonce que l'Empereur passera en revue la première division d'infanterie du corps d'armée de Paris, demain à deux heures de l'après-midi, dans la cour des Tuileries.

Le Siècle présente, pour les élections des 20 et 21 mars, M. Carnot dans la première circonscription et M. Garnier-Pagès, dans la cinquième. Les deux candidats que l'Opinion nationale inscrit en tête de ses colonnes sont MM. Carnot et Théodore

Brac. M. Brancel vient, dit-on, soutenir le droit qu'il croit avoir d'être compris au nombre des candidats, malgré l'absence de certaines formalités légales qui ont fait obstacle au dépôt de son serment au temps utile.

C'est aujourd'hui qu'ont eu lieu, à la Madeleine, les funérailles de M. le procureur général Cordeon.

L'intérieur de l'église étant encombré d'échafaudages pour la restauration des dorures on n'a pas pu tendre entièrement de noir la nef, mais un beau catafalque était néanmoins dressé au milieu de l'église. Le chiffre du défunt était appendu partout.

A 11 heures, la magistrature en robes, les personnels des deux préfectures, le ministère de la justice, des sénateurs, des députés, des personnes de la Cour, des gens de lettres, des arts, le barreau de Paris, etc., arrivaient à la maison mortuaire, rue de Berlin, 34. Un peu après midi, le funèbre cortège est arrivé à la Madeleine.

La foule était immense dans l'église et à l'extérieur. M. l'abbé Deguery a officié. Après le service, le corps est resté dans l'église d'où il partira cette après-midi pour Mathieu (près Caen).

Le sacre de M^{rs} Dours a eu lieu, hier, à Laon, au milieu d'un immense concours de prélats, de prêtres et de fidèles. Demain, le nouvel évêque se rendra à Soissons pour prendre possession de sa résidence épiscopale, où il sera reçu avec le cérémonial d'usage.

Le Moniteur publie une longue liste de remaniements dans le personnel des préfectures et sous-préfectures. On remarque la nomination de M. Levert, préfet de la Vienne, comme préfet du Pas-de-Calais ; celle de M. Menche de Loigne, secrétaire-général de la préfecture de la Gironde, comme préfet de la Lozère.

Le général Klappa était de nouveau à Marseille, il y a quelques jours, venant de Gènes. De Marseille, le célèbre agitateur hongrois s'est rendu ici, où une dépêche est encore venue le rappeler de suite à Turin.

Le Mémorial diplomatique dit qu'un projet de traité a été paraphé aux Tuileries avant le départ de l'archiduc, projet qui sera converti en un acte solennel et officiel, dès que l'empereur Maximilien I^{er} aura pris en main les rênes du gouvernement et notifié son avènement à la cour des Tuileries.

Ce traité réglerait définitivement les deux importantes questions de l'occupation française et des créances du Trésor français sur le gouvernement mexicain. On sait déjà que la solde et l'entretien des troupes de l'expédition sont, depuis le 1^{er} janvier 1864, à la charge du Mexique ; il en sera de même jusqu'à leur rappel complet, qui s'effectuera à mesure que les cadres de l'armée mexicaine se rempliront. Trois bataillons de la légion étrangère, comptant 2,000 hommes chacun, et composés uniquement d'engagés volontaires, resteront au service du Mexique.

Quant à la question financière, le Mémorial croit savoir que le paiement de la totalité des dettes contractées par le Mexique sera fait en quatorze annuités de 25 millions en moyenne chacune, avec facultés de libération anticipée.

S'il faut en croire le même journal, les cours d'Autriche et de Prusse ont pris l'initiative d'une nouvelle proposition d'armistice très favorable au Danemark.

Un temps magnifique a favorisé le troisième jour des Courses de la Marche, où s'est rendu Paris élégant.

La Nation vient de recevoir un deuxième avertissement. En voici le texte :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur,
Vu le numéro, en date du 10 mars 1864, du journal la Nation, lequel contient à la première page un article signé Léonce Dupont, intitulé : *Pétitions au Sénat*, commençant par ces mots : « Trois pétitions... et finissant par ceux-ci : de la Constitution ; »

Considérant que l'auteur de cet article dénature et calomnie les actes de l'administration et présente en termes inconvenants une appréciation inexacte d'un vote du Sénat ;

Un deuxième avertissement est donné au journal la Nation, en la personne de M. Léonce Dupont, gerant dudit journal et signataire de l'article ci-dessus désigné.
P. BOUDET.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.
— Voici, d'après l'Evening-Star du 12, des détails sur l'inondation terrible qui a eu lieu à Sheffield :

Le Sheffield Daily Telegraph dit que, vers minuit, un énorme réservoir d'un mille de longueur, situé à 7 milles de la ville de Sheffield, a crevé subitement et a inondé la vallée du Don, balayant des villages entiers et noyant, pendant leur sommeil, des centaines d'habitants. Des arbres ont été déracinés, et les eaux, dans leur cours rapide, ont entraîné des débris de bâtiments en immense quantité.

Dans quelques rues de Sheffield, ces débris entassés s'élevaient à une hauteur de 8 à 10 pieds, et au milieu de ces débris on trouve des fragments de meubles et des cadavres en grand nombre.

Pendant plus d'une heure, les rues,

près de la rivière, ont été couvertes par 3 ou 4 mètres d'eau environ.

Un grand nombre sont occupés à retirer les cadavres des maisons dont les malheureux habitants ont été noyés dans leurs lits. D'autres corps sont retirés des jardins où les eaux les avaient entraînés.

On ne saurait décrire la consternation qui règne en ville. Les affaires sont suspendues.

On ne connaît pas encore toute l'étendue du mal, mais des centaines de personnes ont péri submergées pendant leur sommeil. L'immense volume d'eau déchaîné continue son œuvre de destruction. Rotherham, Doncaster et beaucoup d'autres villes souffriront avant que la rivière Trent n'ait absorbé la surabondance d'eau qui s'est trouvée ainsi mise en liberté.

— Au coin de la rue de la Victoire et de la rue Tailbout se trouve une écurie de remises.

L'employé principal ou surveillant, lassé de se croiser les bras quand les voitures sont sorties, a trouvé un moyen de se distraire assez original.

Il a percé un lous et l'a attaché au bout d'un fil qui, passant par la gargouille du trottoir, arrive jusqu'à son bras gauche. Le lous s'étale au pied du trottoir, et dès que quelqu'un met la main dessus, la pièce d'or disparaît comme par enchantement.

Le personnage s'arrête pour chercher... Alors le mystificateur sort de son bureau : — Vous avez perdu quelque chose, monsieur ? — Oui... une pièce de vingt francs que j'avais là...

Cinquante personnes par heure se trouvent avoir perdu le lous. Il y a des variétés à l'infini des ces honnêtes voleurs.

Un monsieur décoré prétendait que le lous était tombé de son gant... Un soi-disant membre d'une société de charité se désolait d'avoir perdu le fruit d'une pieuse collecte...

On ne peut se figurer toutes les histoires que racontent les passants pour s'approprier cette malheureuse pièce.

Il se dépense là en une heure autant d'imagination que M. Ponson du Terrail en a mis dans les dix volumes des *Drames de Paris*.

Hier, un vieux bourgeois voulait faire jeter un seau d'eau dans la dalle pour rattraper ses vingt francs.

L'employé de la remise commença à se faire une pitieuse idée de l'humanité.

— Dans les derniers jours de février a paru à Naples une comète qui, peu remarquée du public, a éveillé cependant l'attention du monde scientifique. C'est la comète de 1810. Sa moindre distance de la terre est de vingt-quatre mille kilomètres.

Depuis près d'un mois, un des grands journaux de Paris, LA PRESSE, a inauguré, dans son numéro du dimanche, une série de semaines : politique, financière, commerciale, judiciaire, scientifique, littéraire et théâtrale, qui donnent à ce numéro du dimanche un attrait tout particulier.

HYGIÈNE PUBLIQUE
DENRÉES ALIMENTAIRES.
On lit dans le Courrier des Familles journal de la santé :

« Quand des plaintes nombreuses s'élevaient chaque jour contre les coupables sophistications dont la plupart des denrées alimentaires sont devenues l'objet ; quand des fabricants, placés sous la pression d'une concurrence déloyale, et dominés surtout par le désir immodéré du gain, ne craignent pas de compenser, par l'infériorité de leurs produits, l'avilissement des prix de vente auquel ils se condamnent, on est heureux de constater les efforts tentés par de consciencieux fabricants pour mettre leur industrie à l'abri de semblables accusations.

C'est à ce point de vue que nous nous occupons aujourd'hui des améliorations que la COMPAGNIE COLONIALE a introduites dans la fabrication du Chocolat, qui, par ses bienfaisantes qualités, tient, comme on le sait, une place importante dans l'alimentation.

La COMPAGNIE COLONIALE a établi sa fabrique entre le bois de Boulogne et la barrière de l'Étoile, dans la position, la plus favorable aux conditions hygiéniques que réclame un établissement de cette nature. Nous avons visité cette fabrique dans tous ses détails ; et cette visite nous a démontré, jusqu'à l'évidence, que les fondateurs de la COMPAGNIE COLONIALE, sortant des sentiers trop longtemps battus, et appelant à leur aide les conseils de la science, ont adopté les procédés de fabrication les plus rationnels et les plus perfectionnés.

Ce qui frappe tout d'abord, en entrant dans cette fabrique, c'est l'extrême propreté qui règne de toutes parts. On comprend que, dans ces vastes ateliers, largement aérés, la pâte de chocolat, si prompt à se détériorer sous l'influence des mauvaises odeurs ou d'un air vicié, n'ait à redouter aucune altération.

Une puissante machine à vapeur distribue partout la vie et le mouvement, en même temps qu'elle fournit aux appareils qui doivent être chauffés une température toujours égale. Les cacao qui couvrent les planchers du premier étage proviennent des pays de production les plus estimés ; recoltés à l'époque de l'année la plus opportune par des colons intéressés eux-mêmes dans la Compagnie, embarqués avec tous les soins nécessaires, ces cacao arrivent et sont emmagasinés dans un état parfait de conservation.

Ces précieuses amandes, toutes parfaitement saines, sont ensuite soumises à

la torréfaction, et elles subissent dans cette première et délicate opération un degré de chaleur que de nouveaux et ingénieux procédés permettent de régler avec une certitude rigoureuse, sans que rien soit donné au hasard.

Si, en visitant la fabrique de la COMPAGNIE COLONIALE, on suit avec un intérêt soutenu les opérations successives dans lesquelles les cacao sont triés, torréfiés, concassés, minutieusement épluchés, cet intérêt augmente lorsqu'on parcourt, au rez-de-chaussée, l'immense pièce où fonctionnent les appareils destinés à écraser les sucres de la plus belle qualité et de la meilleure origine ; mélanges, où le sucre et le cacao subissent sur un lit de marbre, et sous le poids du granit, une première trituration ; les broyeurs, où le génie de la mécanique se révèle dans ses combinaisons les plus heureuses.

Nous avons remarqué que, dans aucune de ces machines, le chocolat n'est jamais en contact avec le fer, qui tend à lui communiquer une saveur métallique offensante pour le goût, et souvent blessante pour l'estomac. Ici, le marbre ou le granit ont remplacé les instruments en fer. C'est encore le marbre qui recouvre les plafonds et les murs des salles contraintes dans les étages inférieurs de la fabrique, et où les chocolats sont transformés en tablettes, pastilles, bonbons, etc., ayant de recevoir sur leurs enveloppes le timbre et le cachet de la Compagnie qui les accreditent parmi les consommateurs et leur servent de signallement.

Nous ne saurions trop le répéter : si un grand nombre de fabricants, dont les industries s'appliquent à des substances alimentaires, et qui dès lors intéressent l'hygiène au plus haut point, adoptaient, sous le double rapport de la fabrication et du commerce de leurs produits, les principes qui ont guidé la COMPAGNIE COLONIALE dans la voie nouvelle où elle est entrée, un grand progrès serait accompli. Ces industries, désormais réhabilitées, imposeraient silence aux plaintes et aux accusations qu'elles ne justifient que trop souvent et que font justement entendre la morale blesse et la santé publique compromise. » 7113

Révolution économique dans le journalisme parisien!
48 FR. PAR AN (départements) AU LIEU DE 64, 66 ET 80.
LA PRESSE EST UNE TRIBUNE ET NON PAS UN COMMERCE.
LE GLOBE, journal politique, quotidien, paraîtra le 20 mars.
Les principes politiques du GLOBE sont : Liberté, ordre, progrès, indépendance absolue, nationalité.
SA DIRECTION.
LE GLOBE est dirigé par M. HIPPOLYTE CASTILLE.
Ancien rédacteur en chef du Courrier de Paris et de plusieurs autres journaux, auteur des Portraits politiques, de l'Histoire de la Révolution (1789 à 1800), de la Seconde République (1848), etc.
M. Hippolyte Castille est depuis longtemps populaire par le libéralisme et l'indépendance de ses opinions. Pendant toute sa carrière politique, il s'est toujours résolument tenu à égale distance des coteries gouvernementales et de celles des partis.
ORGANISATION DU JOURNAL LE GLOBE.
LE GLOBE se divise en deux parties : La première, entièrement inédite, sera l'expression de la pensée du groupe d'hommes d'Etat et de journalistes qui président à sa fondation.
Les questions de tout genre seront approfondies et traitées par des écrivains spéciaux.
Des correspondants sûrs, dans tous les pays du monde, adresseront au journal les nouvelles importantes qu'il publiera avant tous les autres journaux.
La seconde partie du journal LE GLOBE sera entièrement consacrée à la reproduction des principaux articles de la presse parisienne, départementale, et étrangère.
LE GLOBE contiendra :
Un journal politique, littéraire, etc. ;
Un journal républicain des articles principaux des journaux de Paris ;
Un journal judiciaire résumant les procès importants du jour ;
Un petit journal ou écho des plus spirituels petits journaux de Paris.
Il reproduira les meilleurs romans ; Il publiera aussi des romans inédits.
LE GLOBE commencera, dès son premier numéro, un roman inédit d'un puissant intérêt :

Mademoiselle de La Mole
HISTOIRE DU TEMPS DE LA TERREUR
racontée par un témoin oculaire
M^{me} LA CHANOINESSE DE PRESSAC.
On reçoit dès à présent les abonnements au GLOBE, pour partir du 20 mars, rue Coq-Héron, 5, Paris.
Départements, un an, 48 fr. ; six mois, 25 fr. ; trois mois, 13 fr. (Envoyer un mandat de poste ou un bon sur Paris à l'ordre de l'Administrateur.) 4440-7090

Prix des huiles à Lille, le 12 mars.
Colza. . . . l'hect. 85 » à » »
Idem étrangères. . . . » » » »
Oilette bon godi. . . . » » » »
Cameline. . . . » » » »
Chanvre. . . . » » » »
Lin du pays. . . . 90 30 » »
Id. étrangères. . . . » » » »
Huile épurée pour quinquet 91 » »
Id. pour réverbères. . . . 89 » »

Pris courant légal des spiritueux à Lille.
Marché du 11 mars 1864.
Esprit 3/6 Montpell. l'hect. . . . » » » »
3/6 betterave lin. . . . id. 70 » » » »
3/6 mélas. ind. . . . id. 70 » » » »
3/6 fin de grains. . . . id. » » » »
3/6 de riz. . . . id. » » » »
Genièvre. . . . id. 40 » » » »
Anis. . . . id. » » » »

REVUE AGRICOLE.
Mercredi, les offres faites en blé ont été très ordinaires. La vente a eu peu d'activité, et les prix, à 25 c. près, sont restés les mêmes : les bons blés 27 à 27 50 ; les blés médiocres 25 50 à 26 50 ; les blés de choix 28 à 28 50 les 120 kil. régies rendus aux usines de la meunerie du rayon. Le seigle se paie à la culture 16 25 les 115 kil. sur bateau ; l'orge est stationnaire de 14 50 à 15 50 les 100 kil. ; l'escourgeon 17 25 les 100 kil. sur bateau ; l'avoine disponible, selon provenance, de 14 50 à 15 50 les 100 kil. ; les sons et issues restent calmes.

Les marchés de province accusent une tendance plus faible, et sur certains points la baisse se fait. L'Est reste ferme, tandis que le Nord baisse ; le Midi fait quelques affaires en céréales étrangères, et l'Ouest n'a d'autres débouchés que la consommation locale.

Les marchés anglais sont très calmes pour les blés indigènes, tandis qu'il y a de la fermeté et même une légère hausse sur les blés étrangers à livrer d'avril à juillet. La Belgique, la Prusse, la Hollande ont des prix stationnaires avec tendance à la baisse.

(Ext. du Moniteur de l'Agriculture).

BULLETIN FINANCIER.
14 mars 1864.
Le marché est très mouvementé.
Les incertitudes sont plus grandes que jamais au sujet des éventualités politiques.
La question de Confédération est l'objet des prévisions les plus opposées.
Le bruit de la maladie du Pape pèse aussi sur le marché.
Les consolidés anglais sont, comme samedi, à 91 1/2 à 5/8.
La cote de Vienne est meilleure.
Cela n'empêche pas nos banquiers allemands d'être à la baisse.
Heureusement les puissances financières sont à la hausse, ce qui, joint aux bonnes dispositions du public, donne victoire aux acheteurs. La clôture est bonne.
On finit à peu près dans les cours de samedi.

La rente s'est relevée de 66.50 à 66.75 ; l'Emprunt italien de 67.75 à 68.25 ; le Mobilier français de 1047.50 à 1065 ; et l'Espagnol de 610 à 625.
Les Chemins français n'ont pas varié, mais les Chemins étrangers ont éprouvé, pour la plupart, une amélioration notable.
Les Autrichiens ont monté de 405 à 410 ; les Lombards de 520 à 537.50 ; les Romains de 30 à 360 ; les Saragosse de 588.75 à 587.50 ; et le Nord d'Espagne de 485 à 490.
Les Transatlantiques restent à 527.50 et Suez à 477.50.

Cours moyen du comptant :
3 % 66.65.
4 1/2 % 93.05.
Banque de France, 3,312.50.
Crédit foncier, 1,260.
Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bourse de Paris
RENTES ET ACTIONS DU 12 MARS. DU 14 MARS.
PREMIER COURS DERNIER COURS PREMIER COURS DERNIER COURS
3 0/0 compt. 66 50 66 75 66 65 66 75
Dito fin cour. 66 50 66 75 66 60 66 75
4 1/2 0/0 epl. 93 10 93 25 93 10 93 10
Dito fin cour. 93 25 93 25 93 40 93 40
Oblig. Trésor 437 50 440
Banq. de Fran. 3310 . 3310 . 3310 . 3316 .
Crédit foncier 1260 . 1260 . 1260 . 1260 .
Dito fin cour. 1260 . 1235 . 1260 . 1263 .
D'ouv. cpt. 1222 50 1222 50 1230 1230
Dito fin cour. 1230 . 1230 .
Cré. mobilier 1046 25 1060 . 1052 50 1062 75
Dito fin cour. 1046 25 1062 50 1052 50 1065 .
comptant nat. 837 50 840 . 840 . 847 50
Dito fin cour. 840 . 842 50 847 50 850 .
CHEM. DE FER
Orléans. cpt. 1002 50 1005 . 1002 50 1005 .
Dito fin cour. 1005 . 1005 . 1005 . 1007 50
Nord, compt. 953 75 955 . 955 . 955 .
Dito fin cour. 955 . 955 . 957 50 953 75
Est, comptant 480 . 480 . 480 . 480 .
Dito fin cour. 477 50 477 50 476 25 476 25
Paris-Lyon
Méditer. cpt. 925 . 922 50 930 . 930 .
Dito fin cour. 927 50 927 50 930 50 930 .
Midi, compt. 655 . 655 . 652 50 655 .
Dito fin cour. 655 . 652 50 656 25 657 50
Ouest, compt. 517 50 516 25 516 25 515 .
Dito fin cour. 517 50 517 50
Genève, compt
Dito fin cour.
Dauphiné, cpt
Dito fin cour.
Ardenne, cpt 455 . 455 . 455 . 457 50
Dito fin cour.
Alger compt.

Annances légales.
Etude de M^r Edouard DESROUSSEAUX, avoué à Lille.
ASSISTANCE JUDICIAIRE.
Autorisation du 28 décembre 1863.
Par jugement de cinq mars mil huit cent soixante-quatre enregistré ;
Rendu entre la dame M^{me} GODELVE VERSCHINGEL, sans profession, demeurant à Roubaix, et le sieur HENRI-JOSEPH DELBECQ, son mari, journaliste audit lieu.
Le tribunal civil de Lille a prononcé la séparation de biens desdits époux Delbecq-Verschingel.
M^r Edouard Desrousseaux, avoué, demeurant à Lille, rue du Palais, numéro onze, est constitué pour la poursuite.
Pour extrait :
Signé : Ed. DESROUSSEAUX.